

ABONNEMENT.

SAUMUR: 30 fr.
Paris: 35 fr.
Etranger: 40 fr.

On s'abonne:

A SAUMUR, Au bureau du Journal, en envoyant un mandat sur la poste.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

annonces, la ligne... 20 c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

RESERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues si même payées, sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

SAUMUR, 13 OCTOBRE 1884.

BULLETIN

On annonce de nouvelles dépêches du général Brière de l'Isle. Il paraît que M. Ferry ne juge pas le combat du général de Négrier à Lang-Hep suffisant pour sa parade de rentrée.

Il nous semble que M. J. Ferry juge sa majorité bien difficile. Elle lui a prouvé souvent qu'elle savait se contenter de peu, et il nous semble que c'est déjà quelque chose que cette affaire où nous avons perdu quarante hommes sans résultat bien appréciable.

On nous dit, il est vrai, que le général et ses soldats ont fait vaillamment leur devoir et qu'ils ont tué aux Chinois un millier d'hommes. Personne en France n'avait besoin de cette nouvelle preuve de la vaillance et du dévouement de notre armée, et, quant aux mille réguliers tués, la perte est insignifiante pour l'immense population de l'empire chinois. Cent de ces Chinois tués ne compensent pas la perte d'un des soldats ou officiers du corps expéditionnaire.

Nous ne doutons pas que nos troupes ne soient restées sur le champ de bataille et n'aient refoulé l'ennemi. Mais elles retrouveront demain cet ennemi reformé à quelques lieues d'elles, et avec ce système, toujours vainqueurs, de victoires en victoires, nous finirons par n'avoir plus un seul homme pour nous apporter la nouvelle du rétablissement général.

Pour nous, à tous ces bulletins d'escarmouches qu'on nous prodigue dans le présent et qu'on promet dans l'avenir, nous préférons de beaucoup, soit la nouvelle d'un traité de paix honorable mettant fin à cette ruineuse aventure, soit alors, si la paix est impossible, une déclaration de guerre nette et franche, l'envoi d'un corps d'armée complet, et une marche sur Pékin.

C'est assez de soldats et d'argent inutilement sacrifiés aux petites préoccupations électorales d'un gouvernement qui, ne voulant pas abandonner ou ne sait quel but commercial ou financier dans l'Extrême-Orient, craint le mauvais effet que la guerre produirait en France. Tricher est synonyme de voler.

Chronique générale.

Les ministres ont tenu samedi matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Jules Grévy, une réunion qui, ouverte à neuf heures, s'est prolongée jusqu'à midi moins un quart.

Tous les membres du cabinet, y compris M. Hérisson, assistaient à la délibération.

Le décret portant nomination de M. Rouvier, comme ministre du commerce et des colonies, n'a pas été signé samedi matin; il ne le sera que demain mardi, date à laquelle a été fixé le prochain conseil.

M. Hérisson sera décidément nommé vice-président du conseil d'Etat.

M. Tirard a rendu compte à ses collègues de son entrevue avec la commission du budget.

La discussion a ensuite porté sur la question de savoir si le gouvernement ferait une déclaration aux Chambres à l'ouverture de la session extraordinaire.

Il a été décidé qu'il ne serait fait aucune déclaration, les événements de Chine et du Tonkin étant suffisamment connus.

M. Martin-Feuillée a en dernier lieu entretenu le conseil du mouvement judiciaire en préparation.

Il a été décidé que M. de Saint-Gresse, premier président de la cour de Toulouse, atteint par la limite d'âge, serait mis à la retraite et remplacé par M. Griffe, sénateur de l'Hérault et conseiller à la cour de Paris.

Dès que cette nomination aura paru à l'Officiel, M. Griffe donnera sa démission de sénateur.

Hier dimanche, la grand'messe a été célébrée à l'église Saint-Nicolas-des-Champs, en présence d'une assistance profondément recueillie et qui avait à cœur d'effacer le souvenir des scènes impies de la semaine dernière.

La présence d'un certain nombre d'officiers de police en bourgeois rassurait tout le monde.

Le calme d'hier prouve que les blouses rouges ont reçu la consigne de respecter Saint-Nicolas-des-Champs, jusqu'à... nouvel ordre.

L'ENQUÊTE OUVRIÈRE.

On écrit de Lyon, 11 octobre;

« La délégation de la commission d'enquête sur la situation des ouvriers en France a commencé ce matin à entendre les dépositions. Elle siège dans la salle du conseil général.

« M. Andrieux est venu se joindre à elle. « La délégation a entendu le maire, assisté de plusieurs adjoints et conseillers municipaux.

« La délégation va entendre successivement aujourd'hui les délégués de la commission des ouvriers sans travail, le président des prud'hommes, la chambre de commerce et divers industriels et ouvriers. »

A la suite de la campagne entreprise par M. Henri Rochefort contre le commandant Fournier, négociateur du traité de Tien-Tsin, au sujet de l'affaire des ratures dont nous avons parlé, M. Fournier a envoyé ses témoins à M. Rochefort.

La rencontre a eu lieu au Plessis-Piquet. M. Rochefort a été légèrement blessé à la gorge.

M. le capitaine Fournier a été blessé grièvement au côté droit.

Le chroniqueur de la Liberté raconte une anecdote assez amusante, qui l'amène à ju-

ger l'instruction à la mode dans les établissements de l'Etat, où l'on veut forcer les catholiques à envoyer leurs enfants.

« Je connais une anecdote vraiment plaisante, et je jure qu'elle n'est point née de ma fantaisie. C'était dans un dîner de bons amis, chez un très-riche bourgeois; on avait mis les enfants à table. Le fils aîné de la maison, un garçonnet de sept ans, recevait depuis quelque temps des leçons d'un pauvre homme dont la détresse avait intéressé l'amphitryon, et qui assurait que son petit élève « marchait » très-bien suivant ses désirs. A table, le père voulut faire briller le mérite de son enfant, les amis s'y prêtaient, et l'un d'eux l'interrogea.

« — Mon petit ami, qu'est-ce qu'un roi ?

« Le garçonnet regarda son maître qui était là, et délibérément répondit :

« — Monsieur, un roi, c'est un brigand.

« Les convives étaient tous de vrais Parisiens, qui ne s'indignent pas pour si peu; on rit à se torturer. Mais le père flanqua ce drôle de professeur à la porte.

« Cependant ce pauvre diable était le parfait miroir de l'enseignement jacobin, appliqué déjà à nos écoles populaires et qu'on appliquerait volontiers à nos lycées—si l'on osait.

« On a voulu supprimer toute tradition en ce pays; ces sottises seront la conséquence nécessaire d'une usurpation si aveugle contre le vrai et contre la raison. Ce vin stupide est tiré, il faudra le boire.

« On peut prévoir le moment où les questions suivantes, avec des réponses imposées à l'avance, sous peine de « boules noires », seront adressées aux jeunes gens dans les examens :

« — Monsieur, des suppôts du trône et de l'autel ont avancé que Colbert restaura le commerce et fonda l'administration en France.

« — Monsieur, je sais bien que c'est une imposture.

« — Qu'est-ce donc que Colbert ?

« — Ce fut le valet d'un tyran.

« — Monsieur, les mêmes suppôts dont

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

STÉPHANETTE

PAR BERNARD SEIGNY

Le brocanteur habitait dans la rue de l'Aiguillerie, l'une des vieilles rues d'Angers, une maison en colombage, à double pignon, qui datait du seizième siècle.

La boutique n'avait pas d'enseigne; la porte basse appuyée sur deux marches, les montants et les barreaux des deux fenêtres qui enchâssaient de petites vitres carrées et vertes, étaient revêtus d'un enduit que le soleil, la pluie, les ans, avaient boursoufflé par endroits, écaillé en d'autres et recouvert partout d'une teinte de vieillesse et de misère. Cette porte de dehors était le résultat d'un calcul: le possesseur de la boutique avait de bonnes raisons, comme on le verra, pour cacher à la rue le secret de son nom et de sa fortune.

À l'intérieur, l'aspect était tout autre: la vaste salle était encombrée de ce qu'on est convenu d'appeler des curiosités, débris qu'un siècle lègue à l'autre, friperie dorée, luxe fané, reliques saintes ou profanes, choses déclassées, dont l'histoire, comme celle des hommes, est pleine d'aventures;

objets rarement utiles, quelquefois précieux, toujours chers.

Le simple curieux, le collectionneur riche qui marchande, l'amateur pauvre qui convoite longtemps, achète rarement et marchande peu, se donnaient rendez-vous dans la boutique du brocanteur. On y trouvait toujours ce qu'on cherchait au milieu d'une foule de choses qu'on ne cherchait pas: appliques dorées, armoriées, tachées encore de la cire du dernier bal de l'ancien régime; infolio aux reliures damasquinées, à fermoirs d'argent, dont les pages, encore marquées de petites bandes de papier jaunies par le temps, attestaient qu'une âme inconnue avait rencontré un jour dans ce livre une larme, un sourire dont elle voulait noter l'endroit; étoffes de soie brochées dont la poussière dessinait les plis; épées de tous les âges, de tous les styles, depuis l'épée de cour enjolivée d'or et de perles, aux lames plates et immaculées, jusqu'aux longues rapières espagnoles qui, sur leur lame d'acier sombre, portaient, comme un ornement d'ineffable valeur, la signature d'un grand maître de Tolède, la coquille ouverte d'un Lupus Aguado ou les ciseaux d'un Sanchez Clamade; pistolets d'arçons, meubles de chêne, de noyer, de cerisier massifs, sculptés en plein bois par quelqu'un de ces artistes modestes qui traversaient autrefois la France, laissant dans les moindres villages des œuvres merveilleuses sans penser même à les si-

guer: coffres de mariage avec serrures florentines; miroirs de toutes sortes, carrés, ovales, hollandais, vénitiens, encadrés de nacre, d'écaille ou de cuivre, et dont le plupart, à en juger par la richesse de leurs ciselures et l'élégance de leur forme, avant de tomber dans ce réduit obscur avaient reflété tout un monde de beauté et de jeunesse en fête; croix de saint Louis; estampes révolutionnaires entassées derrière une allégorie impériale; vieilles monnaies et agrafes dans un plat de Rouen, d'où s'élançait, comme une fleur éclatante, une aiguère de cristal rose semé d'or, chef-d'œuvre sans doute de quelque vieux maître verrier de Murano, du Motta ou du Gazzabin; un manuscrit de l'abbé Morellet; une épingle du temps de Louis XVI, autour de laquelle flottait un air de menuet; portraits de jeunes seigneurs, fines têtes de gentilshommes à la Van Dick; marquises ou duchesses aux joues pleines et roses, souriantes et un peu raides dans leur étroit corset de drap d'or à ramage; chapeaux de garde du corps et shako d'Autrichien; reliques jetées sur une table de bois de rose; pendules, vases de Sèvres, potiches en camaïeu, en vieux Rouen; costume de Levantin accroché à l'angle d'une fenêtre; bottes à revers, qui avaient peut-être chaussé un maréchal de Louis XV; collections dépareillées de journaux; toutes ces choses vieilles ou vieillies par cette atmosphère de prison qui accable les choses comme les

hommes, entassées pêle-mêle dans la boutique, pendues dans tous les coins, émergeant de toutes les ombres; à demi cachées les unes par les autres, et éclairées par la lumière éteinte et verdâtre que tamisaient les vitres séculaires des deux fenêtres, jetaient d'abord ceux qui entraient dans un étrange éblouissement de formes et de couleurs.

Ce n'était qu'à la longue qu'on distinguait, dans l'angle le plus obscur de la salle, un petit homme aux yeux caves, sans barbe et presque sans cheveux, replié sur lui-même et dont les mains, agitées d'une sorte de tremblement convulsif, déchiraient en petits morceaux de vieux parchemins, des lambeaux d'étoffes, ou grattaient lentement la surface d'un grand bahut de chêne, sans but, sans bruit, et seulement pour exercer leur activité malade.

Le 7 juillet 1816, un grand vieillard droit, digue, qui portait un habit bleu à la française, une culotte courte et des souliers à boucles, entra dans la boutique. Depuis cinq mois, il guettait un petit miroir de Venise, limpide comme l'eau du Léman, taillé comme un diamant, qu'entourait un cercle d'écaille incrusté d'argent, d'un goût exquis. Il le guettait sans doute avec le vague espoir de le posséder un jour, quand il serait en mesure d'y mettre le prix; mais c'était surtout la jalousie, la crainte d'être devancé par quelque riche amateur, qui le conduisait chaque semaine devant la boutique de la rue de l'Aiguillerie. En approchant de la

je vous parlais tout à l'heure ont raconté que Louis IX, si plaisamment appelé saint Louis...

- » — Il n'y a plus de saints!
- » — Ces suppôts ont raconté que Louis IX fut un grand roi, qui fit des lois très-sages et qui étendit le territoire français. Est-ce vrai, cela?
- » — Non, monsieur, Louis IX n'a jamais été qu'un clercal.
- » — Très-bien, monsieur.
- » Et la boule blanche tombera dans l'urne. »

AFFAIRES DE CHINE.

Au combat de Lang-Kep, nous avons trouvé les réguliers chinois armés de bons fusils à tir rapide, et se battant bien, puisqu'ils sont revenus plusieurs fois à la charge. Ce sont des soldats tout différents de ceux de 1860. Et cependant, à cette époque, il a fallu vingt mille hommes pour aller à Pékin.

Nous sommes donc en face d'une guerre sérieuse, qui sera difficile si l'on veut pénétrer dans l'intérieur, et fort longue si un grand coup, en frappant l'ennemi de terreur, ne l'amène pas à traiter.

C'est cette grande opération décisive que nous avons toujours demandée, parce qu'il nous paraît nécessaire, dans l'intérêt de la France, de terminer cette guerre au plus tôt.

A Madagascar, la situation est presque la même: on ne signale aucun changement. L'amiral Miot est revenu vers la côte nord-ouest, et le port de Foulpointe doit être bloqué depuis le 5 octobre: mais nous ne voyons pas que la solution des difficultés soit plus proche.

Les choses se traitent là comme en Chine, et même plus encore.

Le *Times* donne une nouvelle qui jette de nature à inquiéter le commerce international dans les mers de Chine, c'est la disparition de la flotte chinoise et des jonques de police qui empêchaient la piraterie.

Pour s'opposer à ce fléau maritime, les navires neutres seront obligés de s'entendre de manière à organiser une protection générale. Aussi le *Times* demande l'augmentation des forces navales de l'Angleterre dans les eaux chinoises pour faire la police des côtes.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 11 octobre.

Les variations ont encore aujourd'hui peu d'importance. La spéculation attend une solution du côté de la Chine pour entamer de nouvelles affaires.

Le 3 0/0 reste à 78.10, l'amortissable à 79.50, le 4 1/2 à 108.87 1/2.

La Banque de France est sans changement à 5,020 fr. Le Crédit Foncier reste à 1,302.50. La primé des Obligations Communales, dont l'émission a lieu le 14, augmente encore; on recherche ces titres à 3 fr. au-dessus du cours d'émission. Rappelons que les souscriptions sont reçues dès à présent en envoyant 20 fr. par obligation demandée. Les souscriptions par liste ne seront pas admises. Les autres valeurs de crédit restent calmes.

La Banque de Paris à 722.50, le Crédit Industriel et Commercial à 682.50, la Banque d'Escompte à 517.50, la Société Générale à 460.

L'action des Chemins de fer méridionaux italiens est assurée d'une prochaine plus-value. La conférence de Stradella a fait ressortir l'accord qui existe entre le gouvernement, les rapporteurs des conventions de chemins de fer et les Compagnies. Le travail de ces rapporteurs va être déposé à la rentrée des Chambres et aucun doute ne s'élève sur la nature du vote du Parlement.

Le Suez est à 1,862.50, les recettes d'hier ont été de 150,000 fr.; la Banque Ottomane est à 565, le Turc à 7.72, l'Égypte à 306.25.

Pas de changements sur les chemins: Nord 1,615, Lyon 1,225, Orléans 1,305, Midi 1,147.50, Est 777.50, Ouest 822.50.

Chronique militaire.

L'ARMÉE COLONIALE.

Voici de nouveaux renseignements sur l'économie du projet de création d'une armée coloniale préparé par le ministre de la guerre:

Le projet du général Campenon diffère peu de celui qu'il avait élaboré avec son collègue, M. le vice-amiral Peyron; comme lui, il dédouble les régiments d'infanterie de marine; mais le ministre de la marine était obligé de créer des officiers hors cadre, création qui eût rencontré à la Chambre une vive opposition.

D'après le projet du général Campenon, les troupes de la marine, infanterie et artillerie, sont rattachées à la guerre et forment, avec les troupes d'Afrique, l'armée coloniale. Les quatre régiments d'infanterie de marine actuels et le régiment d'artillerie sont dédoublés; quatre régiments font le service des ports et servent de dépôts; les quatre autres font le service des colonies.

L'état-major général des deux armes est supprimé et les titulaires versés à l'état-major général de l'armée.

Le département de la marine aura des ingénieurs d'artillerie et des compagnies d'ouvriers d'artillerie chargés des fonderies de canons, des travaux d'armement dans les arsenaux, et de l'entretien des batteries qui protègent les ports de guerre.

Les régiments de spahis, de tirailleurs sénégalais, de tirailleurs tonkinois sont dédoublés.

Il est créé huit nouveaux bataillons dans les troupes d'Afrique, qui comprennent: quatre régiments de zouaves, quatre régiments de chasseurs d'Afrique, quatre régiments de tirailleurs indigènes, quatre régiments d'artillerie.

C'est en tout une armée de 40,000 hommes qui pourra être rapidement mobilisée si des circonstances, comme la guerre de Chine, venaient à l'exiger, et ne demandera au Trésor, pour la première année, qu'une dépense de 3 millions au plus.

Cette armée se recrutera:

- 1° Par les engagements volontaires;
- 2° Par les rengagements avec primes;
- 3° S'il le fallait, par un appel sur le contingent; mais, d'après les renseignements parvenus au ministère de la guerre, il n'y aura pas lieu de prendre sur le contingent,

en raison du nombre de demandes dont on est déjà certain.

La présente loi n'aura son effet qu'un an après sa promulgation; mais aussitôt après sa promulgation, tous les officiers des troupes de la marine pourront permuer avec leurs collègues de la guerre, en gardant dans l'armée leur droit d'ancienneté.

UNE INVENTION. — Le ministère de la guerre vient d'être saisi d'une invention d'un ancien chef de bataillon, M. Ramakers, qui a imaginé un appareil permettant aux cavaliers de traverser sur leurs chevaux les plus larges cours d'eau. Grâce à cet appareil, pesant 4,200 grammes, les montures nagent avec la plus grande facilité. Cet appareil se replie, la traversée effectuée, et se loge facilement dans les fontes de la selle. Des expériences définitives auront lieu prochainement, et, si elles réussissent, l'appareil Ramakers sera adopté par toute l'armée de la cavalerie.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Un facteur de la poste, M. Buron, qui depuis trente ans environ parcourait les rues de notre ville et les chemins vicinaux de la banlieue, se trouvant, hier matin, au bureau de Saint-Hilaire-Saint-Florent, est mort subitement en conversant avec la directrice.

Nous lisons dans l'*Avenir*, *Moniteur de Loir-et-Cher*, du 10 octobre:

« Nous apprenons avec regret la mort d'un de nos compatriotes, le capitaine Paul Rouet, de Saint-Aignan, frappé d'une attaque de choléra foudroyant, lors de son arrivée à Bône, venant de France. Il rejoignait son poste à l'état-major de Tunis. Officier fort distingué et plein d'avenir, le capitaine Rouet était un chrétien solide et convaincu. Il avait pris une part brillante à la campagne de Tunisie, dans les rangs du 3^e zouaves; ses notices sur les ruines romaines de Tebassa et ses travaux topographiques en Kabylie avaient été remarqués. »

Né à Saumur, le capitaine Rouet appartenait, par la famille de sa mère, à notre ville, où il aimait à retrouver chaque année, dans les cadres de l'École de cavalerie, quelques amis de Saint-Cyr, du 3^e chasseurs ou de l'ancienne École d'état-major.

Il meurt à 32 ans, en allant prendre possession du nouveau poste où venaient de l'appeler l'estime et l'affection de ses chefs.

Par décret en date du 4 octobre 1884, M. Galbruner, élève de l'École spéciale militaire, a été nommé au grade de sous-lieutenant élève de cavalerie, pour prendre rang du 4^e novembre 1884.

Par décision ministérielle du 8 octobre, M. Portet, garde d'artillerie de 2^e classe à Saumur (direction de Châteauroux), a été classé à la direction de Lille.

LES CONSEILS MUNICIPAUX. — La quatrième session ordinaire des conseils municipaux s'ouvrira le samedi 8 novembre et durera quinze jours.

Les conseils auront à délibérer sur l'emploi des ressources applicables aux chemins vicinaux, pour l'année 1885.

L'HIVER. — Depuis plusieurs jours, la température s'est considérablement refroidie; on grelotte à l'ombre; le vent est glacial, nous avons de fréquentes averses.

Samedi, vers 3 heures, nous avons eu une bourrasque accompagnée de grêle. A Nantes, vers deux heures de l'après-midi, il est tombé un peu de neige, mais les flocons fondaient en tombant sur le sol. Serait-ce le commencement de l'hiver? Cependant, ces trois derniers jours, après le coucher du soleil, des éclairs assez vifs ont sillonné l'horizon.

LA VENTE DU BLE.

On écrit de Bordeaux:

« Un incident significatif et grave s'est produit, mercredi, à Langouan, au moment du marché, où environ 4,400 quintaux de froment avaient été apportés. »

Voici les faits:

« Les acheteurs ayant voulu faire subir aux vendeurs une baisse de 7 à 8 francs par 50 kilos sur les derniers cours, ceux-ci ont aussitôt poussé le cri: « Fermons les sacs. » Cette opération a été aussitôt effectuée. »

« Certains vendeurs, que le besoin d'argent aurait forcé de vendre à tout prix, ont cependant fait comme les autres en présence de la foule qui menaçait de leur faire un mauvais parti. »

« Les vendeurs sont repartis en remportant leurs marchandises. »

« Ce fait, qui ne s'était pas produit de mémoire d'homme, a causé une certaine émotion dans le pays. »

LES FAILLITES A PARIS.

Le greffe du Tribunal de commerce a enregistré, du 25 septembre au 4^e octobre, 45 faillites.

RENNES.

Session de baccalauréat. — La session de novembre 1884 pour le baccalauréat ès-lettres s'ouvrira, dans l'Académie de Rennes, le mardi 4 novembre prochain. Le registre d'inscriptions, ouvert le vendredi 10 octobre, sera clos le samedi 25 octobre, à six heures du soir.

Les épreuves écrites se feront, pour le baccalauréat ès-sciences complet et restreint, le mardi 4 novembre; pour la seconde partie du baccalauréat ès-lettres, le même jour, mardi 4 novembre; pour la

maison, il se disait chaque fois: « C'en est fait, il n'est plus là! » Et le cœur serré, plein d'un sombre pressentiment, il appuyait son visage le long des vitres de la fenêtre: la petite glace était encore là, c'était bien elle, avec ses prismes éclatants et sa belle transparence où la lumière elle-même semblait se purifier. Satisfait de l'avoir revue à sa place, le vieillard se retirait sans avoir franchi le seuil de la salle qui recelait son trésor. C'était un amateur pauvre. Il n'achetait que lorsqu'il pouvait payer ses acquisitions, et il lui fallait longtemps pour amasser le prix d'une aussi belle œuvre d'art.

Le 7 juillet 1816, il était donc venu rendre sa visite hebdomadaire, pour la vingtième fois, au miroir de ses rêves; il l'avait considéré pendant plus d'un quart d'heure avec une attention passionnée, quand il prit cette résolution soudaine: il se jeta dans la place, il entra.

Rien ne bougea dans la boutique.

Le vieillard, sans s'arrêter aux mille objets qui eussent sollicité la curiosité d'un visiteur ordinaire, alla droit à la glace de Venise, la prit avec un respect joyeux, la regarda bien en face, la retourna, haussa doucement les épaules, comme pour se rapprocher à lui-même la folie qu'il allait commettre, et d'une voix haute, fière, décidée:

— Combien ce miroir? dit-il.

Personne ne lui répondit. Mais une voix sortie de l'ombre cria:

— Stéphanette!

Une jeune fille parut. Elle entra comme une gerbe de lumière dans cette caverne.

Quand le vieillard aperçut cette belle personne vêtue de deuil qui s'avancait vers lui, pâle comme une patricienne d'Italie, quand il vit ces yeux noirs d'une tristesse douce et hautaine, quand cette main blanche, irréprochablement fine, se posa sur une table d'ébène, il jeta involontairement un coup d'œil sur son jabot pour s'assurer qu'il n'était pas de travers, et sur son habit qu'il épousseta d'une pichenette, et quand la jeune fille lui dit ces mots très-simples: « Que désirez-vous, Monsieur? », il ne put retenir une inclination de tête instinctive. A quoi s'adressait ce salut? A la beauté, à la jeunesse, à quelque malheur inconnu et deviné? Le vieillard n'en savait rien lui-même: il y a des hommages qui s'imposent, et dont la cause échappe d'abord.

— Je désire savoir, Mademoiselle, le prix de ce miroir.

— Un véritable Venise, Monsieur, mon père me l'a souvent dit; voyez comme il est pur!

Et sans coquetterie, seulement pour démontrer la beauté du miroir, elle se pencha à l'œuvre du vieux maître vénitien, en réfléchissant cette admirable et calme apparition, étincela; le bijou devint irrésistible.

— Il est de cinq louis, dit-elle.

A ce moment, une tête blonde s'appuya aux vi-

tres de la fenêtre. Un jeune homme était là, visiblement ravi, et son regard disait: « Cents francs! j'en donnerais mille, si je les avais! »

— Cinq louis, dit le vieillard... je sais... cela vaut bien cela... mais c'est une folie... Non, Mademoiselle, ce sera pour d'autres plus heureux.

Il allait se retirer quand, du fond de son repaire, le brocanteur, muet jusqu'alors, se leva, s'avança jusqu'àuprès de la jeune fille, et, sans regarder le vieillard:

— Monsieur le marquis, dit-il, c'est une occasion unique pour vous. Ce petit miroir a suivi Mme de la Tremblaye en prison, sous la grande... Une jolie femme, bien sûr... La date est encore au dos.

Le vieillard pâlit, et s'appuya sur la table pour ne pas tomber, tandis que la jeune fille baissait la tête, touchée de la vive douleur du marquis.

— Vous croyez, mon ami, que ce miroir appartenait à ma pauvre sœur, et qu'elle l'avait emporté...

— J'en suis sûr, dit le brocanteur en se hâtant de regagner son trou, personne ne peut en être plus sûr que moi, ajouta-t-il tout bas en ricanant.

Le vieillard se saisit rapidement du miroir, le retourna et lut cette ligne écrite au dos avec la pointe d'un canif ou d'une épingle: « 18 pluviôse, an II. — Adieu. »

Deux grosses larmes lui vinrent aux yeux; sans mot dire, il jeta cinq louis dans le plat de Rouen, et sortit.

En descendant les deux marches de la boutique, il se trouva face à face avec un jeune homme qui paraissait avoir environ vingt ans.

— C'est toi, mon pauvre Jean? As-tu passé une bonne semaine? M^e Furondeau est-il content de toi?

— Oui, mon oncle, dit Jean, en regardant pardessus l'épaule de son oncle quelque chose qui l'intéressait vivement.

Le vieillard se détourna, et aperçut, par la porte entr'ouverte encore de la boutique, la belle jeune fille pâle qui regardait Jean. Elle le regardait d'un air d'amitié qui prouvait qu'on se connaissait depuis longtemps déjà. En voyant le marquis se retourner elle n'eut aucune honte, fit un bon sourire à Jean, et ferma la porte. L'oncle considéra quelque temps son neveu sans parler, et ce fut celui-ci qui dit:

— Vous pleurez, mon oncle; le miroir est pourtant bien joli, et vous désirez depuis longtemps l'avoir.

— C'est été une profanation s'il eût appartenu à tout autre qu'à moi, répondit le marquis. Je l'ai beaucoup désiré, c'est vrai; maintenant j'y tiens comme à une relique. Je te raconterai cela: Voilà, comme à une relique, je te raconterai cela: Voilà, mon neveu, nous autres vieux, nous trouvons souvent occasion de pleurer là où nous pensions trouver occasion de nous réjouir. Allons, Jean, ajoute-t-il en frappant légèrement sur l'épaule du jeune homme, tu viendras dîner samedi soir à la Merlinière.

(A suivre.)

première partie, le mercredi et le jeudi 6 novembre.

Tous les candidats composeront simultanément au chef-lieu de chaque département de l'Académie. Les inscriptions seront reçues au secrétariat des Facultés des sciences et des lettres.

Les compositions écrites pour chaque ordre de baccalauréat se feront dans chaque chef-lieu du ressort: Angers, Laval, Nantes, Rennes, Saint-Brieuc, Vannes, et par exception, dans le Finistère, à Brest.

Licence et Brevet de capacité. — La session de Licence s'ouvrira le mercredi 19 novembre, pour les sciences et pour les lettres. Les inscriptions seront reçues, au secrétariat des Facultés, du 1^{er} au 10 novembre.

Le même jour s'ouvrira également une session pour le brevet de capacité de l'enseignement secondaire spécial. — Les inscriptions seront reçues, au secrétariat des Facultés, du 1^{er} au 10 novembre.

On écrit de Blois :

« Il n'y a pas d'année que les vendanges coûtent la vie à quelques cultivateurs.

L'autre jour, c'était un vigneron des Groutés qui succombait dans la cuve où il foulait le raisin, asphyxié par les vapeurs de l'alcool. On nous signale un accident de même nature arrivé à un vieux vigneron de Roches, âgé de soixante-huit ans, le nommé Souriau.

Le matin, il annonçait à sa femme qu'il allait fouler la vendange, puis se rendre dans les champs pour y arracher des pommes de terre. Aussi la femme Souriau ne s'étonna-t-elle point de l'absence de son mari; ce n'est que le soir, vers 6 heures et demie, que, se rendant à la cave, elle s'aperçut qu'il était étendu dans la cuve. Les soins qui lui furent prodigués ne produisirent aucun effet: le pauvre vieillard avait, depuis longtemps, cessé de vivre. »

LA NOURRICE DE PAVILLY.

La nourrice de Pavilly (Ille-et-Vilaine), Marie Duval, cette femme qui a élevé cent quarante-huit enfants et n'en a perdu que cinq, inspire à M. Jules Claretie une charmante chronique. S'associant à l'œuvre de M. Oscar Comettant, grâce à qui un modeste monument doit être élevé, le 19 octobre courant, sur la tombe de l'humble femme, M. Claretie termine en disant :

« Marie Duval aura donc sa place tombale et dessus ce titre, qui en vaut bien d'autres: « La mère aux 48 enfants ! »

Si je vais à Rouen saluer Corneille qui fut un grand homme, j'irai peut-être un peu plus loin saluer, au cimetière de Pavilly, cette paysanne inconnue, qui fut un grand cœur.

À L'ÉPICERIE CENTRALE, le Chocolat de la Compagnie Coloniale, qualité 2 fr. 50, est vendue 2 fr. 20. — Kalaou-Thou, le plus succulent des potages, 0.90 c. la boîte de 18 potages.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

MARIELE

Mon père, François de Kerrilis, brave cultivateur de la Clarté, St., à la foire de la Saint-Michel, à Lampion, la connaissance de Madeleine Hamon, la riche pennerès de Trégastel. En ce temps-là, il songeait à prendre femme et avisa son choix sur cette fille qui était un bon parti, ayant hérité du chef de sa mère, morte lorsqu'elle était en bas-âge, d'une métairie neuve, d'un pré et d'un clos de châtaigniers abondant en fruits réputés, les mieux goûtés de l'endroit, même qu'ils égalaient, pour la grosseur et le farineux, les marrons des hauts pays.

A cet avoir « assez conséquent », la Madeleine jouissait l'avantage d'une jolie figure. C'était un beau brin de fille, et cela se prit à la campagne, si amoureux que l'on soit de l'argent et de la dot.

La Madeleine n'était pas sans être glorieuse de sa richesse et de son visage. Mais, comme mon père possédait, de son côté, terres au soleil et écus nominaux, elle le reçut civilement. Il la courtisa

une année, l'obtint et l'épousa. Quatre enfants naquirent de ce mariage: trois garçons et une fille.

Roland, Guillaume, Paul et Jeannie, tous fortement corporés, robustes comme chênes, droits comme peupliers, besoigneux à l'ouvrage, de cœurs honnêtes, étaient la plus belle jeunesse du pays.

Roland et Guillaume faisaient valoir la ferme de Langadee, domaine de mon père et habitation de la famille. Paul, le cadet, s'était enrôlé matelot; enfin, Jeannie aidait sa mère à gérer la maison.

Sur ses seize ans, demandée en mariage, elle épousa Yves Le Dru, le fils de notre voisin. Les deux ménages vivaient en bonne intelligence, se quémendant service à l'occasion, s'entreprêtant outils et bras pour les semailles, la moisson et l'aout. Je vins embrouiller leur amitié. Madeleine Hamon, quoique grand-mère et de grand âge, me mit au monde, juste comme sa fille donnait, au même moment, le jour à son cinquième enfant.

Le Dru, qui avait escompté que le quart de l'avoir des parents de sa Jannie lui reviendrait, fut aux champs de sa naissance, qui coupait un quartier de plus dans la poire.

Ma mère me nourrit. Mais elle eut du mal, parce qu'elle avait peu de lait et que j'étais moins robuste que ses aînés.

Le Dru, rageur de la perte d'héritage, se complaisait à la faire enrager en raillant la chétivité de corps du poupon son beau-frère.

Publications de mariage.

Alban-Louis-Marie-Étienne Carbonel de Canisy, capitaine-instructeur d'équitation à l'École de cavalerie, et Marie-Thérèse-Isabelle de Contades, sans profession, de Gizeux.

Honoré Dutertre, cultivateur, de Saumur, et Marie-Eugénie Sarazin, cultivatrice, de Blou.

Faits divers.

EMPOISONNEMENT PAR LES CHAMPIGNONS. ONZE VICTIMES.

Un affreux malheur causé par un empoisonnement par des champignons vient de jeter la consternation dans l'asile agricole de Saint-Louis, situé route du Pont-de-la-Maye.

Cet établissement, dirigé par M. Buchou, sert à donner une instruction agricole à des jeunes gens et à des enfants. Lundi, la cuisinière de l'asile, contrairement aux ordres de M. Buchou, alla cueillir des champignons dans les bois de l'établissement, et en fit un plat qui fut servi au réfectoire des grands.

Treize jeunes gens et le surveillant en mangèrent et se couchèrent à l'heure habituelle sans ressentir aucun effet, lorsqu'un des jeunes gens s'éveilla vers minuit pris de coliques épouvantables et réveilla ses camarades qui, eux aussi, ne tardèrent pas à éprouver les mêmes symptômes d'empoisonnement.

Un médecin, appelé en toute hâte, administra des remèdes aux malades, mais l'un d'eux ne tarda pas à expirer dans des douleurs atroces.

La préfecture, avisée, envoya d'autres médecins, mais leurs soins furent inutiles, et vendredi on comptait six décès.

Cinq nouveaux décès sont survenus depuis vendredi soir. Le nombre des morts s'élève à onze. On craint qu'il n'y ait d'autres victimes. L'aspect du dortoir avec les parents et les malades est navrant.

LE MYSTÈRE DE MONTREUIL.

L'instruction commencée sur cette mystérieuse affaire n'a pu, jusqu'à cette heure, réussir à trouver la trace de Marie Bœnner.

Pel, l'horloger de Montreuil, que les habitants de cette localité croient fermement être l'assassin de sa domestique, a été interrogé par M. Habert, juge d'instruction. Il continue à déclarer qu'il ne sait ce qu'est devenue Marie Bœnner, qui doit être, dit-il, dans un hôpital de Paris.

Les recherches faites dans les hôpitaux n'ont amené aucun résultat; on n'a pu, non plus, retrouver le cocher qui serait venu chercher cette femme à Montreuil, dans la soirée du 13 juillet.

Les charges les plus graves s'accroissent, il est vrai, contre Pel; mais il n'y a jusqu'à présent que des présomptions; aucune preuve n'a encore pu être relevée contre lui.

Les renseignements recueillis sur la vie de cet homme sont des plus extraordinaires.

Il n'avait reçu, dans sa jeunesse, qu'une instruction élémentaire. Placé en apprentissage chez un horloger, il avait bientôt quitté cet état pour étudier la chimie et la physique. Il avait découvert un procédé qui triple au moins la puissance de la bobine électrique Ruhmkorff. Sa mère ayant voulu toucher, un jour, en son absence, à l'appareil qu'il avait monté dans sa chambre, était tombé foudroyée.

Cette mort l'ayant mis en possession d'un peu d'argent, il avait beaucoup étudié, était parvenu en deux ans à se faire recevoir bachelier, puis était entré comme professeur dans une institution à Passy. Sa santé l'ayant obligé à se retirer, il avait repris ses études scientifiques et avait découvert une poudre explosive.

Autorisé par le ministre de la guerre à faire avec cette poudre des essais à l'arsenal de Cherbourg, le canon mis à sa disposition avait éclaté dès la première expérience et un officier d'artillerie de marine avait eu le corps broyé.

Abandonnant encore une fois ses recherches scientifiques, il devint directeur d'un journal d'annonces, puis régisseur des Délassements-Comiques. Il s'était lié à ce moment avec une jeune actrice qui avait vécu maritalement pendant quelque temps avec lui et qui était morte subitement.

Pel, qui, lors de son premier interrogatoire, avait déclaré être célibataire, a été au contraire marié deux fois depuis 1880. Sa première femme est morte subitement, après quelques mois de mariage; la deuxième, dont il est séparé, vit encore, croit-on; mais on ne sait où elle est.

Dans une nouvelle perquisition faite au domicile de Pel par M. Bouteiller, commissaire de police, ce magistrat a constaté que Pel avait chez lui deux ouvrages: *Empoisonnement par l'alimentation* et *l'Art de vivre longtemps*, et que ces livres étaient marqués aux endroits traitant d'empoisonnement et de toxiques.

Pel a dû subir un nouvel interrogatoire.

Marché de Saumur du 11 Octobre

Blé semence (l'h.)	17	Huile de noix.	50	130	—
From. 1 ^{er} q. (l'h.)	15	Graine tréfle	50	—	—
Froment (l'h.)	77	— lin.	70	—	—
Halle, moyenn'	77	— luzerne	50	—	—
Seigle	75	Foin (dr. c.)	780	70475	—
Orge	65	— Luzerne	780	65472	—
Avoine h. bar.	50	Paille	780	40445	—
Fèves	75	Amandes	50	—	—
Pois blancs	80	Cire jaune.	50	190	—
— rouges	80	Chanvres 1 ^{er}	—	—	—
Colza	65	23 50	qualité (52 k. 500)	—	—
Chenevis	50	28	2 ^e	—	—
Farine, culas.	157	42	3 ^e	—	—

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 12 octobre 1884.

Versements de 86 déposants (13 nouveaux), 16,580 fr.

Remboursements, 16,006 fr. » c.

La Caisse d'épargne reçoit 2,000 fr. par livret, au taux de 3 fr. 75 pour 0/0.

On peut verser chez MM. les Percepteurs de Doué-la-Fontaine, de Louresse, d'Am-billou, de Martigné-Briand, de Vihiers, de Trémont, de Coron, de Montreuil-Bellay, du Puy-Notre-Dame, de Brézé, de Fontevrault, de Varennes-sous-Montsoreau, d'Al-lonnes, de Saint-Lambert-des-Levées et de Gennes.

Théâtre de Saumur.

Association Artistique d'Angers (8^e année).
J. BRETON, administrateur.

Lundi 13 octobre 1884,

LA MASCOTTE

Opéra-comique en 3 actes,
paroles de MM. Alfred Duru et Henri Chivot,
musique de Edmond AUDRAN.

Distribution :

Pippo, berger	MM. Dechesne.
Laurent XVII	Labranche.
Le prince Fritellini	Noë Cadeau.
Rocco, fermier	Allain.
Mathéo, aubergiste	Hennesse.
Le sergent Parafante	Demon.
Polichinelle	Leprin fils.
Arlequin	Asmire.
Bettina	M ^{mes} Dupouy.
Fiametta	Dalbret.
Francesca	L. Rezeau.
Antonia	Prudhomme.
Beola	Marcelle.
Pappo	Descosse.
Luidgi	Alige.
Angelo	Bastin.
Marco	Hennesse.
Carlo	Forda.
Pierrette	Jazen.
Colombine	Jacob.
Arlequine	Juliette.

Personnages de la Comédie italienne, dames d'honneur, seigneurs, médecin, pages, piqueurs paysans et paysannes.

Bureaux, 7 h. 1/2; rideau, 8 h. 1/4.

MERCREDI 15 octobre 1884,

Une seule et dernière représentation donnée
PAR LA COMPAGNIE DES
Tournées Artistiques Parisiennes

Le MAITRE de FORGES

Pièce en 4 actes et 5 tableaux, de
M. Georges OHNET.

LA SEMAINE ILLUSTRÉE

Prix: 30 centimes le numéro.

Sommaire du numéro du 11 octobre 1884.

Chronique parisienne, par A. de Bonville.
La Vallée d'Andorre, 5 gravures, par Paul Perret.
Morituri ou l'Agonie d'une Race (suite), par Kraszewski.

Curiosités de la science: Des applications mécaniques de l'Electricité, par J.-L. Le Breton.
La Maîtresse de la maison.
Sphinxiana.

Abonnement: Un an, 14 fr.

Librairie H. OUDIN, 51, rue Bonaparte, Paris, ou à Poitiers, 4, rue de l'Éperon.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

— Quel failli gars tu es là, Madeleine! qu'il lui disait; qu'il est chétif! Marion et Jobin, d'une chiquenaude, le tueraient; tu n'en feras qu'un Kerris (Monsieur de la ville), il en a la laideur.

De vrai, pour un paysan breton j'étais laid, fort laid, très-laid! La beauté, à la campagne, c'est d'avoir de grands pieds, de grandes mains, des couleurs de vermillon et des yeux petits. Or, j'avais des membres de frère d'un jumeau, des yeux démesurément ouverts, un nez mignon, et le teint, sans comparaison, blanc comme la fine fleur de farine du froment. Non, pour beau, je ne l'étais pas; mais ma mère ne convenait point de ma laideur, elle ripostait à son gendre:

— La taille de la bouture n'est pas l'arbre, Le Dru. Des enfants aussi menus de membres que le mien ont dépassé de la tête les gars qui les primaient au maillot. Toi qui railles, étais-tu si superbe quand tu avais ta défunte mère? On se lamentait chez toi à cause de ton épaulement et du tortueux de tes jambes; ces déconformements se sont redressés, te voilà planté comme ton père. La crue d'Olivier se fera de même; bras et jambes lui germeront au poignet et à la cheville, tu le verras grandir, se fortifier, devenir un homme, un Kerrillis, un chrétien du pape, notre...

— Bâton de vieillesse et l'honneur du canton... Vous prophétisez comme les almanachs de Mathieu Lœnsberg, maman Madeleine. Mais il en est des

marmailles comme des poulets. De l'œuf à la broche et au tirage dans le chapeau le nombre diminue, car le renard et Jacques Even, le fossoyeur, qui rôdent autour des couvées, emportent leur redevance. Vol' gars est plus qu'à demi dans le sac; s'il a pour deux liards de vie sur les joues, qu'on me pendre, je fournis la corde.

Pris au mot, il l'eût payé cher. Ma délicatesse de constitution était plus apparente que réelle. A huit mois je fus sevré, à neuf je m'affermis sur mes jambes, à dix je marchais seul et je parlais aussi matin que mes nièces et neveu.

— Ce cancre de pâlot a les qualités de la mau-vaise herbe, grognait Le Dru, tancé de ses raille-ries; son âme est enracinée dans son corps, on la lui arracherait qu'elle repousserait aussitôt.

— Quand je te le disais que l'arbre ne se mesure qu'à la bouture! repartait ma mère, fière de son nourrisson. Mon pâlot vaudra tous les apis. Vois sa mine, ses poings, ses pieds, ses cheveux, c'est Hamon pur, sang de labourer et de paysan de l'ancienne reche.

(A suivre.)

AUGUSTA COUPEY.

Au concert.

Le pianiste X... — un vétéran du clavier — exécute des variations soporifiques.

— Le pauvre homme! comme il est cassé!

— Oui... et ses morceaux ne sont pas bons!

L'EAU de SUTZ VACCINE de la Bouche MAUX de DENTS

Se trouve à Saumur, chez MM. DÉCART, coif.-parf.; BOUCHET, coiffeur, 2, rue St-Jean; RENÉ, coif.-parf., 39, rue St-Jean; LAUMONDAIS, pharm., 58, place de la Bilange.

et, par conséquent, l'Extraction & l'Aurification. S'adresser à M. Suez, 40, Rue Ampère, PARIS

Etude de M^e FLEURIAU, notaire à Bourgueil.

VENTE
A L'ENGAN,
Pour cause de départ,
Le DIMANCHE 26 OCTOBRE 1884, à midi, et par le ministère de M^e FLEURIAU, notaire à Bourgueil, dans l'hôtel du Lion d'Or, sis place Hublio,

MATÉRIEL
Garnissant ledit hôtel:
Literie, verrerie, vaisselle, tables, chaises, etc., etc.
Au comptant, 10 0/0 en sus. (755)

Etude de M^e BEUROIS, notaire à Restigné.

ON DEMANDE
A EMPRUNTER:
1^o 63,000 fr. 5 0/0, première hypothèque. Valeur des biens, 200,000 francs;
2^o 20,000 fr. 4 1/2 0/0, première hypothèque. Valeur des biens, 30,000 francs.
S'adresser à M^e BEUROIS, notaire à Restigné (Indre-et-Loire). (756)

Etude de M^e ANTHEAUME, notaire à Chouzé-sur-Loire.

A VENDRE
PAR ADJUDICATION,
Le dimanche 26 octobre 1884, à midi,
En la salle de la mairie de Chouzé,

BELLE MAISON NEUVE
Servant d'HOTEL
Située en face la gare des marchandises de Port-Boulet (ligne de Tours à Nantes).
Vastes dépendances, pièce d'eau poissonneuse. Clientèle assurée.
On peut traiter à l'amiable avant l'adjudication.
S'adresser à M^e ANTHEAUME, notaire.

A LOUER
Pour la Saint-Jean 1885.
LE MAGASIN
Occupé actuellement par M. MOURAUX, Grande-Rue, n^o 1.
S'adresser chez M. LARDÉ, dans la même maison. (611)

A LOUER
Premier ou deuxième étage, avec écurie à deux chevaux, remise et grenier à fourrage.
S'adresser rue d'Orléans, 73.

Etude de M^e GIRAULT, notaire à Bourgueil.

ADJUDICATION
Le dimanche 19 octobre 1884, à 1 heure du soir,
A la Mairie de Bourgueil,
DES DROITS DE PLACE
A percevoir sur les Marchés de Bourgueil.
Pour les renseignements, s'adresser audit M^e GIRAULT, rédacteur et dépositaire du cahier des charges.

A VENDRE
A L'AMIABLE,
MAISON
Sise à Saumur (Croix-Verte)
Très-comfortable, deux jardins, pièce d'eau.
Jouissance de suite. — Facilités de paiement.
S'adresser à M. SERISIER, négociant, 3, rue Beaurepaire. (709)

A VENDRE
Un JARDIN, situé sur la route de Saint-Lambert, avec une MAISON, contenant deux chambres et un hangar.
S'adresser à M^{me} Veuve NANCEUX.

A CÉDER
Un Fonds de Commerce
D'ÉPICERIE, MERCERIE, ETC.,
Situé aux Rosiers (Maine-et-Loire).
S'adresser à M. MATIFAS, qui l'exploite actuellement. (732)

FUMIER
ON DEMANDE à acheter le fumier de 3 ou 4 chevaux à l'année.
S'adresser au bureau du journal.

AUX ÉLÉGANTS
CHEMISERIE MODÈLE
M. MONTEL
43, rue du Portail-Louis, 43.
La maison se charge des RÉPARATIONS.

AVIS
L'Usine à Gaz de Saumur se charge de faire toutes installations et fournitures d'appareils d'éclairage et de chauffage par le gaz, moyennant une location mensuelle, variant de 0 fr. 25 à 2 fr., suivant l'importance des objets loués, non compris le compteur. (732)

A L'ABEILLE
Maison J. PÉRE
22, rue Saint-Jean, 22,
DEMANDE:

Une apprentie pour la Mode;
Un apprenti pour la Mercerie;
Un petit garçon pour les courses. (787)

Les personnes qui auraient affaire à la vicomtesse de CAQUERAY, sont priées d'écrire à M. DOUCÈDE, à la Salle, Montreuil-Bellay, ou à elle-même, Palais Milie-Christine, Nice. (733)

ON DEMANDE une femme de chambre, une bonne travailleuse, âgée d'environ 30 ans; et un homme pour soigner un cheval et pour aider dans le jardin.
S'adresser au Château de la Salle, Montreuil-Bellay. (688)

ON DEMANDE une femme de chambre sachant coudre et repasser.
S'adresser au bureau du journal.

Un homme sérieux demande un emploi comme **comptable**.
S'adresser au bureau du journal.

Assurances sur la Vie
M. PERSAC, 53, Grande-Rue, à Saumur, agent de l'Équitable des États-Unis, compagnie d'assurances sur la vie et rentes viagères, fonds de garantie 275 millions, fonds de réserves 60 millions, assure dans tous les cas de mort par épidémies ou accidents; meilleur marché que les autres compagnies, donnant la totalité des bénéfices aux assurés.
S'adresser à M. PERSAC, pour tarifs et renseignements.
Demande un représentant dans chaque commune du département.

MANUFACTURE DE PIANOS et HARMONIUMS
LÉPICIER
Rue de Montreuil, 119, Paris.
26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS.
12 Médailles d'or et autres.
Tous les Pianos et Harmoniums LÉPICIER (pouvant être choisis soit à Paris, soit à Angers), ainsi que les pianos ERARD et PLEYEL, sont garantis, livrés franco à Saumur par la Maison LÉPICIER, et accordés gratuitement pendant deux ans.
Demander les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. — Tout piano acheté par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.
L'un des accordeurs de la maison, est en ce moment à Saumur. Adresser les demandes au bureau du journal.

Crédit à tout le Monde
PAR

L'ÉPARGNE POPULAIRE
Maison de Vente à Crédit par Abonnement

ADMINISTRATION ET MAGASINS
3 et 5, Rue Plantagenet. — DEPOT, 4, Place Cupif,
ANGERS
SUCCURSALE, 87, rue d'ORLÉANS,
SAUMUR

La Maison de l'Épargne populaire est la seule qui délivre:

1 Bon de 20 fr. contre un versement de	3 fr. et 1 fr.	
1 — 30	7 50	1 »
1 — 40	10	1 50
1 — 50	12 50	1 50
1 — 60	15	2 »
1 — 80	20	2 50
1 — 100	25	3 »
1 — 120	30	3 50
1 — 140	35	4 »
1 — 160	40	4 50
1 — 180	45	4 50
1 — 200	50	5 »

Par semaine jusqu'à parfait paiement.

Pour une somme supérieure à 200 fr., les clients sont priés de s'adresser au siège de l'Administration, où il leur sera fait des conditions spéciales.

La Maison de l'Épargne populaire livre à l'abonnement, au même prix qu'au comptant, les Marchandises ci-après, savoir:

Horlogerie, Bijouterie, Orfèvrerie, Glace, Meuble et Literie, Nouveauté, Toile, Draperie, Soierie, Confection pour hommes, dames et enfants, Chaussure, Chapellerie, Lingerie, Mode, Machine à coudre, Articles de Ménage, etc.

En un mot tout ce qui concerne le Ménage et la Toilette.

NOTA. — Les employés chargés de faire la recette chez les clients sont munis d'une autorisation spéciale du Directeur de la Maison.

CAISSE DES REPORTS
59, rue de Richelieu, Paris, (FONDÉE EN 1874.)
Les Capitaux disponibles peuvent s'employer pour 15 jours, un Mois, un Trimestre, etc.
L'INTÉRÊT VARIE SUIVANT LA DURÉE DU DÉPÔT
Les versements doivent s'effectuer le 1^{er} ou le 15 de chaque mois.
Brochure et Circulaire hebdomadaire adressées gratuitement sur demande.

Pharmacie NORMANDINE
11 et 13, rue Saint-Jean,
SAUMUR

Au moment où on cherche à assainir le plus possible les habitations, et à se préserver des miasmes, il n'est pas inutile de rappeler le prix des principaux désinfectants, afin qu'on puisse les employer largement.

Chlorure de chaux,	le kilo.	0,80 c.
Sulfate de fer,	—	0,50 c.
Acide phénique liquide,	le litre.	2,50 c.
Phénol sodique,	le flacon.	0,75 c.

Diminution sensible sur les prix ci-dessus par quantités.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans				Ligne de l'Etat (Service depuis le 19 Mai 1884)															
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.				SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY						MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR									
Heures	Minutes	Matin	Soir	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte soir	Mixte soir	Omn. matin	Mixte matin	Mixte matin	Omn. soir	Mixte soir	Direct. soir				
3	55	matin	(s'arrête à la Poissonnière)	Saumur. (départ)	6 05	7 24	9 08	1 15	3 45	7 50	Montreuil-Bellay (départ)	6 49	9 45	1 52	5 04	8 50	11 10		
6	13	matin	omnibus-mixte.	Chacé-Varrains	6 15	7 32	9 08	1 24	4 03	8 »	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	7 04	10 10	2 08	5 20	8 46	»		
9	25	soir	—	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	6 23	7 39	9 15	1 32	4 19	8 08	Chacé-Varrains	7 12	10 26	2 16	5 28	8 54	»		
3	32	—	express.	Montreuil-Bellay (arrivée)	6 39	7 52	9 28	1 46	4 37	8 24	Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	11 30		
7	15	—	omnibus.																
10	36	—	(s'arrête à Angers).																
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.				SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS						THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR									
Heures	Minutes	Matin	Soir	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte soir	Omn. matin	Mixte matin	Mixte matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte soir	Omn. soir				
3	26	matin	direct-mixte.	Saumur. (départ)	6 05	7 24	1 15	3 45	7 50	Thouars (départ)	5 40	8 58	1 07	4 20	7 45	Montreuil	7 »	1 55	8 35
8	21	—	omnibus.	Montreuil-Bellay	6 53	7 55	2 2	4 50	8 41	Brion-s-Thouet	5 58	9 10	1 19	4 30	7 57	Loudun	8 20	2 51	9 55
9	37	—	express.	Lernay	7 02	8 04	2 11	4 59	8 51	Lernay	6 07	9 18	»	4 37	»	Arçay	8 34	3 4	10 14
12	48	soir	omnibus-mixte.	Brion-s-Thouet	7 14	8 09	2 19	5 4	8 59	Montreuil-Bellay	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	Mirebeau	9 27	3 54	11 2
7	4	—	—	Thouars (arrivée)	7 29	8 22	2 32	5 19	9 16	Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	Neuville	9 57	4 24	12 27
10	24	—	omnibus (s'ar. à Tours) express-poste.													Loudun	10 32	4 56	12 27

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.
Hôtel-de-Ville de Saumur, 18

Certifié par l'imprimeur sousigné.